



REPUBLIQUE FRANÇAISE  
DEPARTEMENT DE VAUCLUSE  
COMMUNE DE COURTHEZON  
EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL  
Séance du 12 mars 2024

**Délibération 2024-010**

Date de convocation : 06/03/2024

Membres en exercice : 29  
Votants : 27

POUR : 27

CONTRE : 00

ABSTENTION : 00

Le Maire certifie le caractère  
exécutoire de la présente décision.

Acte publié le



L'an deux mille vingt-quatre et le douze mars à dix-huit heures trente, le Conseil Municipal de la commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi au lieu habituel de ses séances, sous la Présidence de Nicolas PAGET, Maire :

Présents : Jean Pierre FENOUIL, Alexandra CAMBON, Cyril FLOURET, Corinne MARTIN, Xavier MOUREAU, Christelle JABLONSKI, Benoît VALENZUELA, Adjoints, Marc GELEDAN, Marie SABBATINI, Alain CHAZOT, Sabine BONVIN, Cendrine PRIANO-LAFONT, Laurent ABADIE, Paul CHRISTIN, Françoise PEZZOLI, Benjamin VALERIAN, Jean-Paul RIGOTARD BARBADORO, Cédric MAURIN, Marjorie BOUCHON, Conseillers.

Excusés :

Fanny LAUZEN-JEUDY pouvoir à Cédric MAURIN

Jérôme DEMOTIER pouvoir à Nicolas PAGET

Lysiane VOISIN pouvoir à Cendrine PRIANO-LAFONT

Christiane PICARD pouvoir à Sabine BONVIN

Caroline FAYOL pouvoir à Benoît VALENZUELA

Absents :

Catherine ZDYB

Anca-Loredana FINE

Secrétaire de Séance :

Alexandra CAMBON

**APPROBATION DU COMPTE RENDU DE LA PRÉCÉDENTE SÉANCE**

Il est proposé au Conseil municipal d'approuver le procès-verbal de sa séance précédente du 30/01/2024.

Vu le procès-verbal de la séance du 30/01/2024.

Le conseil Municipal, ayant ouï l'exposé du Maire :

- **Approuve** le procès-verbal de la séance du 30/01/2024.

Le secrétaire de séance  
Alexandra CAMBON

Fait et délibéré le jour, mois et an susdits  
Ont signé les membres présents,  
Pour copie conforme.



Le Maire  
Nicolas PAGET